Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1133

Artikel: Un nouveau "Lôzane bouge"?
Autor: Glardon, Michel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011629

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Un nouveau «Lôzane bouge»?

MICHEL GLARDON
député au Grand Conseil vaudois

Lausanne, place du Tunnel, 15 juin 1993: le Département cantonal de Justice et police ferme administrativement le Lausanne-Moudon. Motif invoqué: trafic de stupéfiants dans cette grande brasserie qui fut jusqu'à récemment une espèce de buffet de gare où diverses populations se côtoyaient (c'était même le stamm des députés UDC).

Pas de scène ouverte

La décision n'a guère causé de surprise. Etroitement surveillé, le café n'était certes pas le lieu de trafics importants, mais le nombre de toxicomanes qui le fréquentaient en avait peu à peu fait une «scène ouverte» dont les autorités vaudoises ne veulent à aucun prix. A noter l'effort réel de la police lausannoise pour qu'on n'en arrive pas là. Même si les moyens choisis, légalement contestables, se sont révélés pratiquement inefficaces: des policiers pratiquant à large échelle des contrôles d'identité et «fouilles sommaires» dans le quartier. Avec une prédilection pour tous ceux qui ont tort d'être jeunes, ou chevelus, ou d'allure exotique.

Comme après la fermeture du «Mao» (1976) ou du Fox (1977), la clientèle «douteuse» du Lausanne-Moudon n'a pas manifesté. Chassée précédemment du People's Pub (à la Maison du Peuple !), elle va maintenant se chercher un autre point de chute...

Mais qu'on ne se méprenne pas: les réflexes individualistes qui règnent dans la zone n'empêcheront pas certains de participer à un mouvement effervescent que d'autres lanceraient.

D'autres ? Apparemment pas du côté du GSSA qui est certes dans le champ politique pratiquement le seul mouvement articulé avec la «culture jeune», mais dont la direction actuelle est farouchement légaliste. Pourtant là aussi, des militants déçus par le 6 juin ne seraient pas les derniers à descendre dans la rue...

Les chômeurs ? Apparemment trop mobilisés par leurs problèmes immédiats et leurs associations submergées par les demandes d'aide individuelle. Mais, si quelque chose se passait, ils auraient du temps et, pour certains, plus grand-chose à perdre.

Genève 1971, Zurich 1980

L'Histoire ne donne pas de leçons. Il faut néanmoins se rappeler l'explosion genevoise du Centre autonome en 1971, précédée du conflit des Tréteaux libres. Et l'explosion zurichoise de 1980 (après un refus d'aide à la Rote Fabrik et le vote d'un crédit de 61 millions pour l'Opéra), suivie de «Lôzane bouge» dont la principale revendication, un centre autonome, est aussi d'ordre culturel.

Or, à Lausanne, en 1993, le fièvre monte. La Municipalité est certes relativement généreuse et ouverte au dialogue. Fini le temps du municipal Deppen (qui refusait de discuter avec «ces petits merdeux») et du syndic Delamuraz (pas de négociations «sur un paillasson»).

Pourtant, l'ampleur des crédits pour Béjart, le Théâtre de Vidy, l'Orchestre de chambre et l'Opéra fait jaser. Surtout dans le monde du théâtre off qui a encaissé, si l'on peut dire, comme une insulte la politique du canton: on ne touche pratiquement pas aux institutions d'Etat ni aux organismes subventionnés qui bénéficient d'une aide depuis longtemps, les subventions plus récentes sont diminuées et pour les nouveaux... il n'y aura rien ! Une pétition du théâtre indépendant qui circule ces jours fait remarquer que sa subvention cantonale a subi une baisse de 35% en 1993 et demande notamment la démission du chef du Service vaudois des activités culturelles (Laurette Wettstein).

Tous les éléments d'une crise paraissent actuellement réunis.

Seront-ils évacués dans des conduites individuelles «retraitistes» (dont la toxicomanie n'est qu'une des formes) ?

Préparent-ils une explosion ?

La réponse est hasardeuse. Michel Le Bris explique pourquoi: «L'art de la fugue... puisqu'il n'y a pas de science de la révolte.» ■

●●●

eux ne serait-elle pas plus efficace, et ce d'autant plus que le nombre de policiers présents dans ces manifestations dépasse de loin l'effectif que n'importe quel service social pourrait mettre à disposition ?

Les «ateliers» cantonaux ont été très intéressés par la mise sur pied de lieux de soins (au sens large) spécifiquement destinés aux adolescents, comme ils sont développés dans nombre de pays voisins. Les jeunes espèrent y trouver une écoute et un «traitement» appropriés et le cas échéant discrets. De tels endroits existent pour les filles, mais ils sont limités aux questions et problèmes liés à la vie sexuelle (planning).

Reste que les centres les plus efficaces auront toujours une action limitée. Car les jeunes avouent volontiers avoir de sérieux problèmes existentiels liés à leur vie familiale et aux soucis qu'ils se font pour leur avenir professionnel. Des domaines où une action publique n'est pourtant pas impossible, car si l'harmonie familiale ne se décrète pas, il est des mesures sociales qui peuvent la favoriser. Et dans la morosité actuelle, outre les considérations «humaines» habituelles, un simple raisonnement économique devrait nous faire prendre les problèmes des jeunes au sérieux: ils sont la relève de demain et nous avons tout intérêt à ce qu'elle arrive en pleine forme et motivée sur le marché du travail. ■

A LIRE

Anne-Catherine Menétrey: *La vie... vite – Lausanne bouge 1980-1981: une chronique.* Lausanne, Editions d'en bas, 1982.

Dominique Gros: *Dissidents du quotidien – La scène alternative genevoise 1968-1987.* Lausanne, Editions d'en bas, 1988.

OUVRAGE CITÉ

Michel Le Bris: *L'Homme aux semelles de vent.* Paris, Grasset, 1977.

RÉFÉRENCES

Pierre-André Michaud, Françoise Narring, Fred Paccaud: *Recherche sur la santé et les styles de vie des adolescents romands de 15 à 20 ans, 1992, rapport final.*

Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 17, rue du Bugnon, 1005 Lausanne.